

Développer l'habitat mobile et transitoire

Dans un contexte de crise du logement, **l'habitat transitoire est peu développé alors qu'il répond à des besoins en forte tension**, comme ceux des étudiants, des salariés en mobilité, des travailleurs saisonniers, des personnes en situation précaire ou des ménages en transition **et qu'il apporte des solutions efficaces de relogement sur site d'habitants ou d'activités concernés par les événements climatiques ou les projets de renouvellement urbain.**

Alors que la filière du BTP connaît elle-même une crise majeure, **l'habitat mobile est une offre complémentaire permettant de répondre à ces besoins, avec des délais de réalisation rapides, des coûts maîtrisés et un faible impact écologique.**

Loin des représentations anciennes de l'habitation légère de loisir, des bungalows de chantier ou de l'hébergement d'urgence, **ces constructions permettent le développement d'une offre de vrais logements** à la fois :

- **qualitatifs**, dans le respect des standards du neuf,
- **adaptables**, depuis le studio jusqu'aux typologies familiales,
- **écologiques**, via des matériaux biosourcés et/ou réemployés, des fondations légères respectueuses des sols, un potentiel d'autonomie élevé,
- **abordables**, avec un coût pouvant atteindre jusqu'à -30 % de celui d'une construction classique,
- **agiles**, avec une réalisation 2 à 3 fois plus rapide que la construction classique.

Leur mobilité permet par ailleurs d'envisager différemment l'acte de construire et d'aménager via de nouvelles formes à la fois structurées et évolutives :

- **l'urbanisme transitoire**, consistant à déployer, pour quelques années, des lieux répondant à des besoins limités dans le temps,
- **l'urbanisme réversible**, permettant d'occuper pour des durées indéterminées des espaces spécifiques, tout en gardant la possibilité d'un retour en arrière.

La structuration d'une filière de l'habitat mobile et transitoire, nécessaire au changement d'échelle de ces modèles innovants, se heurte toutefois à **l'absence de définition juridique claire et à des contraintes opérationnelles et économiques spécifiques.**

Plusieurs acteurs de l'habitat mobile se sont mobilisés en 2026 pour concevoir **un nouveau cadre opérationnel, juridique et fiscal** favorable à son développement, via :

- **un statut d'opérateur de l'habitat mobile** soumis à agrément
- **une définition spécifique de l'habitat mobile** dans la réglementation,

- **un permis d'aménager transitoire,**
- **un cadre fiscal adapté** : exonération de taxe d'aménagement, de taxe foncière, TVA à taux réduit.

Ces propositions pourraient être intégrées au **projet de loi Relance Logement** et au **projet de loi de Finances 2027**.

Les acteurs à l'initiative du plaidoyer



Opérateur solidaire de villages transitoires en création sur la métropole de Bordeaux et les territoires girondins. Proposant une offre d'habitats et de locaux mobiles, ces lieux de vie formeront des communautés d'acteurs pour poser les fondations de quartiers désirables, à la fois économiques, écologiques et sains.



Toits Temporaires Urbains s'appuie sur un système constructif inédit, le Bâtiment Mobile et Modulable, conçu dans le cadre d'un partenariat d'innovation. Entreprise d'utilité sociale, elle réunit les partenaires Banque des Territoires, SNCF et ICF Habitat pour déployer une solution constructive durable et déplaçable.



La Fabrik à Yoops est une entreprise française, reconnue d'utilité sociale, qui fabrique, vend et loue des tiny houses à destination de personnes en situation de grande précarité.

Nous contacter



Transit-villages-transitoires



06.50.14.26.34



contact@transit.coop

Télécharger le plaidoyer

